

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	16 septembre 2025
Délibération N°	09
Date de la convocation	5 septembre 2025
Objet	3.1 St Pargoire – Acquisition de droit réel sur la parcelle AB 994b (superficie de 1283 m²) propriété de l'EHPAD Monplaisir, à travers une emphytéose afin d'y réaliser une opération de 6 LLS individuels groupés type Habitat Inclusif

L'an deux mille vingt-cinq le seize septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HERAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, M FOUILHE, M MAULANDI, M MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Sabine SCHURMANN, Patricia WEBER, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Clémence ARTIERES (pouvoir à M GAUDY)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Michel MEJEAN (pouvoir à MME WEBER)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Valérie REYNES, (pouvoir à M FERRANDO)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-09-DEV-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Objet : 3.1 – SAINT PARGOIRE

Acquisition de droit réel sur la parcelle AB 994b (superficie de 1283 m²) propriété de l'EHPAD Monplaisir, à travers une emphytéose afin d'y réaliser une opération de 6 LLS individuels groupés type Habitat Inclusif

Le 16 septembre 2025,

Le Conseil d'administration d'Héroult Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2 et n° AD/230625/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Considérant la proposition de la Direction de l'EHPAD Monplaisir, titulaire d'un agrément pour la réalisation de 6 LLS type habitat Inclusif de confier cette opération à Héroult Logement, proposition approuvée par la commune de Saint Pargoire,

Considérant les liaisons piétonnes obligées entre le projet des 6 LLS Habitat Inclusif et le projet connexe de 29 LLS à réaliser sur le macrolot n°67 du Lotissement les Terrasses de Gellone également sous maîtrise d'ouvrage Héroult logement,

Considérant l'opportunité ici donnée à Héroult Logement de réaliser des logements sociaux type Habitat Inclusif tout en bénéficiant d'une économie d'échelle par la mutualisation des moyens humains, honoraires de conception et masse de travaux,

Considérant l'obtention par Héroult Logement de droit réel sur la parcelle de l'EHPAD cadastrée AB 994b à travers un bail emphytéotique à l'euro symbolique d'une durée de 82 années minimum (extinction des octo-prêts),

Considérant que le projet de 6 LLS type Habitat Inclusif imaginé sur cette parcelle a reçu un avis favorable de la part du Comité d'Engagement,

CA du 16/09/25
DEV&MOA - MH/CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-09-DEV-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

P-H 1



Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'établir avec l'EHPAD Monplaisir un bail emphytéotique de 82 ans minimum, à l'euro symbolique, concernant la parcelle de l'EHPAD cadastrée AB 994 b d'une superficie de 1283 m²

ARTICLE 2 :

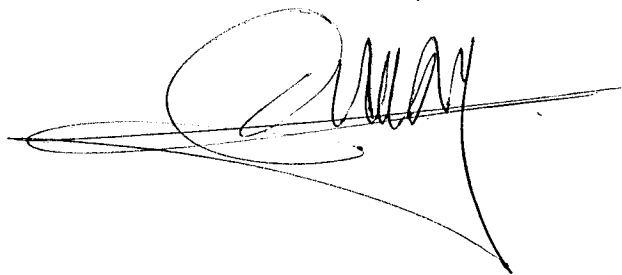
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Gaudy', with a long horizontal stroke extending to the left.